

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Lesquin, le 10 juin 2014

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord
Délégation Nord Pas de Calais

Le délégué

à

Nos réf. : DNPC/2014/06/0062
Affaire suivie par : Laurence BERNARD
Laurence.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 03 20 16 18 08 - Fax : 03 20 16 18 17
P.J. : demande d'association

DDTM
Service urbanisme
A l'attention de Madame KNOCKAERT
62 boulevard de Belfort
CS90007
59042 LILLE CEDEX

Objet : Révision du PLU de Lille Métropole Communauté Urbaine (59).

Madame,

En réponse au courrier cité en objet, j'attire votre attention sur les éléments suivants :

- La commune est concernée par le plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Lille Lesquin (Plan d'ensemble n°ES415, index A, approuvé par arrêté ministériel le 18/07/91).
- La commune est concernée par le plan de servitudes radioélectriques contre les obstacles de l'aérodrome de Lille Lesquin (Plan STNA n°1137, approuvé par décret le 20/09/95).
- La commune est concernée par le plan de servitudes radioélectriques contre les obstacles de l'aérodrome de Lille Lesquin (Plan STNA n°26, approuvé par décret le 04/10/65).
- La commune est concernée par le plan de servitudes radioélectriques contre les obstacles de l'aérodrome de Lille Lesquin (Plan STNA n°133, approuvé par décret le 05/01/68).
- La commune est concernée par le plan de servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques de l'aérodrome de Lille Lesquin (Plan STNA n°1057, approuvé par décret le 21/07/93).
- La commune est concernée par le plan d'exposition aux bruits de l'aérodrome de Lille Lesquin (Plan PEB/DSACN/D2-RDD/LFQQ/1, approuvé par arrêté préfectoral du 15/01/09).
- De l'arrêté du 25 Juillet 1990 relatif aux constructions, ouvrages ou installations, situés en dehors des zones de servitudes aéronautiques associées aux aérodromes, et soumis à autorisation du Ministre chargé de l'Aviation Civile et du Ministre des Armées.

Compte tenu de ces éléments, je n'ai pas d'autres remarques particulières à vous formuler sur ce dossier.

Vous trouverez ci-joint l'imprimé de demande d'association dûment rempli.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord
Délégation Nord Pas de Calais
Le Délégué

R. LOURME

